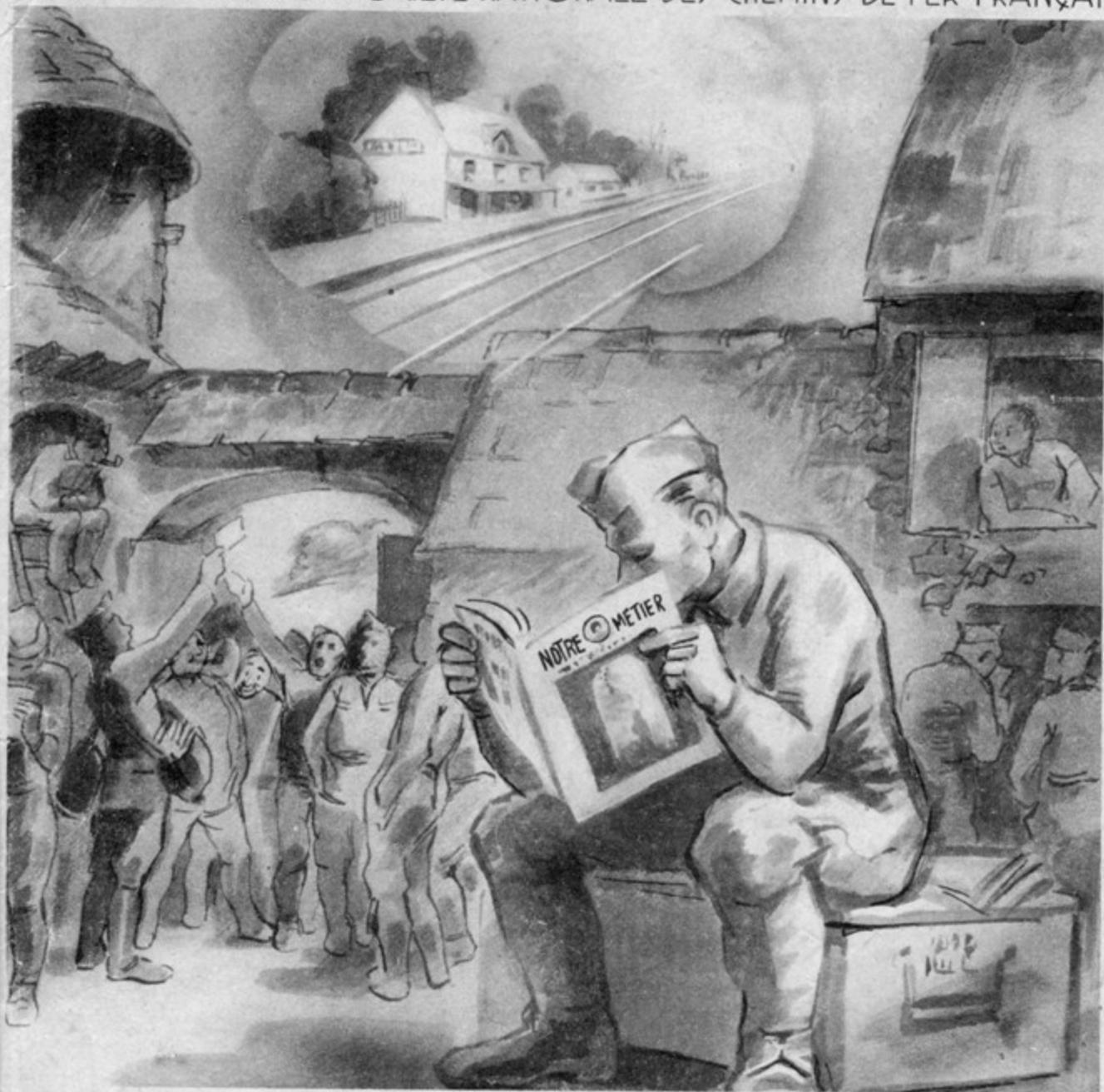


Le N° mensuel : 1 fr. 25. s.e

15 DÉCEMBRE 1939. — N° 2. (Série de guerre)

# NOTRE METIER

REVUE ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS



Chaque mois, Notre Métier portera son amical message aux Cheminots mobilisés.

(Composition de Tauchet.)

Revue mensuelle éditée par la Société Nationale des Chemins de fer français avec la collaboration d'un Comité de Rédaction présidé par M. J. DUPIN, Ingénieur en Chef, Chef de la Division Centrale du Service Social et Médical.

★

### SOMMAIRE

*Notre Ministre et le Comité National de Solidarité des Cheminots. — Un appel de notre Président en faveur du timbre antituberculeux. — Lettre à nos Cheminots mobilisés. — D'Alsace en Périgord. — La Vie de la S. N. C. F. — Nos Collègues aux Armées nous écrivent. — Retour d'Allemagne, l'an dernier. — Variétés. — Échos et nouvelles des Services Centraux. — Les Renseignements de Notre Métier. — Échos Régionaux (il ne s'agit ici, en règle générale, que des pages régionales particulières à la Région dont dépend le lecteur).*

★

La Revue est distribuée gratuitement au personnel, y compris les agents mobilisés. Le numéro est en vente au prix de 1 fr. 25 dans les bibliothèques des gares de Paris. Pour tout ce qui concerne la Revue, à l'exclusion des annonces, s'adresser au Service de la Revue « Notre Métier », 88, rue Saint-Lazare, Paris-9<sup>e</sup>.

Prix de l'abonnement : 12 fr. Étranger : 16 fr. L'abonnement "Toutes Régions" : 32 fr., 40 fr. pour l'Étranger. Les abonnements doivent être acquittés sous forme de mandat-poste. Il n'est accordé aucune réduction sur ce tarif.

Service Publicité : Agence HAVAS, 62, rue de Richelleu, Paris (2<sup>e</sup>), Richelleu 70-00.

Les publicités de NOTRE MÉTIER étant concédées à l'Agence Havas, le Comité de Rédaction décline toute responsabilité quant à leur teneur.

## ÉCHOS ET NOUVELLES DES SERVICES CENTRAUX

### SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL

- Revue Notre Métier. — Notre Métier rappelle à ses lecteurs que les « Correspondants de la Revue » pour les Services Centraux sont :  
Pour les Services du Secrétariat Général : M. MARTIN ;  
Pour le Service du Mouvement : M. GLADU ;  
Pour le Service du Matériel : M. d'ARGENTRE ;  
Pour le Service des Installations Fixes : M. RUPAUD ;  
Pour le Service Central du Personnel : M. CREUSET ;  
Pour le Service Commercial : M. LAPALU ;  
Pour les Services Financiers : M. PAOLI ;  
Pour le Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés : M. ALARY ;  
Pour le Service de l'Organisation Technique : M. BOCQUET.

● M. GEOFFROY, Inspecteur divisionnaire chargé du Service de la Revue, absent pour maladie depuis fin août, a repris son service le 20 novembre. Certaines correspondances ayant pu s'égarer au cours de cette absence, qui a coïncidé avec la suppression temporaire du Service de la Revue, il s'excuse vivement auprès des lecteurs aux lettres desquels il aurait pu ne pas répondre.

★

### SERVICE CENTRAL DU MATÉRIEL

● Nous sommes heureux d'apprendre que M. BRUCKER, Ingénieur Adjoint au Service Central du Matériel, actuellement aux Armées, a été promu au grade de Capitaine le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Nos félicitations.



ASSEZ ROULÉ POUR  
AUJOURD'HUI!

— NON ! ENCORE UNE CIGARETTE

DANS DU

# JOB

LA MARQUE CENTENAIRE

### SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, COMMANDES ET MARCHÉS

● Nous apprenons avec plaisir que M. BOULANGER, distributeur au Magasin de Noisy-le-Sec, vient d'être avisé de son inscription au Tableau de concours des réserves de 1939 pour la Médaille Militaire, au titre de la guerre 1914-1918.

●

## LES RENSEIGNEMENTS DE "NOTRE MÉTIER"

### POUR CEUX QUI ONT FROID

Pensant aux femmes et aux enfants évacués que l'hiver va surprendre hors de leurs foyers, « Le Comité National de Solidarité des Cheminots » que préside M. Beauchamps, adresse un pressant appel à toutes les femmes et filles de cheminots qui savent tricoter.

Que celles-ci recherchent les restes de laines de toutes couleurs qu'elles peuvent posséder et veuillent bien préparer des carrés de 20 cm. de côté au point mousse, avec des aiguilles n° 3. Ces carrés doivent être utilisés par l'œuvre, pour confectionner des vêtements chauds.

Adresser les envois au Comité National de Solidarité des Cheminots, 3, impasse d'Amsterdam, Paris (2<sup>e</sup>).

★

### AVIS IMPORTANT

Désireux de se conformer exactement aux règles imposées par la Censure, Notre Métier se voit dans l'obligation de demander instamment à ses collaborateurs et correspondants de vouloir bien adresser, autant que possible, en double exemplaire les photographies destinées à illustrer leurs communications.

(Suite, page 15.)

# NOTRE MINISTRE et le Comité National de Solidarité des Cheminots



n° 27593.

« On ne dira jamais assez ce que furent la mobilisation et la concentration de nos troupes, comment l'effort des cheminots a permis de rétablir un trafic normal au lendemain de cette gigantesque entreprise de transports ».

DE MONZIE

Yves FAVIER  
Avenue du Stade  
84150 VIOLES  
Tel. (03) 73.94.80

**L**ES Associations de Cheminots, les dix-huit Associations qui réunissent diversement la presque totalité du personnel des Chemins de fer, ont décidé de s'unir, pour la durée de la guerre, en vue d'accomplir leur devoir de solidarité envers les familles de leurs camarades qui portent ou porteront la peine des événements. Avant tous autres, ils ont pensé aux Alsaciens-Lorrains qui, par ordre, ont dû abandonner leurs foyers et vivre, exilés à l'intérieur, dans une condition douloureusement amoindrie. Ainsi vient d'être fondé le *Comité National de Solidarité des Cheminots*, c'est-à-dire un rassemblement pour l'entraide fraternelle des gens du métier.

Je veux donner publiquement mon adhésion à cette initiative, dont il me plaît de dégager la signification de noblesse ouvrière. Certes, dans le développement d'une civilisation où l'individualisme s'est résorbé en démocratie, l'emprise des partis a souvent dominé, sinon annihilé, la valeur sociale et traditionnelle des métiers. Les corporations ont été les champs clos des luttes partisans. Cependant le goût de la profession, le sens des devoirs qu'impose l'exercice de chaque profession, l'amour et la fierté du travail bien fait, de la tâche menée à bien, subsistaient sous l'apparent désordre des esprits, dans cette ivresse civique où certains croyaient discerner un enthousiasme définitif. Le 30 novembre 1938 a marqué la revanche du métier, puisque ce jour-là des milliers de travailleurs sollicités de sacrifier à l'humeur politique la consigne du métier ont préféré obéir à leur consigne plutôt qu'à leur humeur.

Grâce à cette décision des masses, la Patrie a bénéficié en septembre du plein élan collectif des services qui assuraient l'organisation de la Défense. On ne dira jamais assez ce que furent la mobilisation et la concentration de nos troupes, comment l'effort des cheminots a permis de rétablir un trafic normal au lendemain de cette gigantesque entreprise de transports. Chefs militaires et chefs civils, ingénieurs et mécaniciens, tous ont fourni dans un maximum de cohésion le maximum de forces.

Et, ceci fait, rapprochés par l'intensité même du labeur commun, ils se trouvent, ils se sentent plus que jamais associés dans un même destin. Ils le prouvent en créant ce Comité d'Entraide dont les premiers soins seront consacrés aux réfugiés alsaciens-lorrains. Inutile de nier les erreurs, les imprévisions ou les malheurs de cet exode administratif. Je voudrais qu'on me citât un régime sans défaut. Le nôtre se flatte de réparer publiquement ce qu'il n'a su ou pu éviter. Mais il faut que quelque gentillesse d'humanité s'ajoute toujours aux démonstrations du bon vouloir officiel. Les cheminots connaissent mieux que les préfets les besoins des cheminots réfugiés. Malgré la différence des tempéraments régionaux, ils possèdent la clef des âmes cheminotes qui, de Mulhouse à Périgueux, ne sont point tellement différentes. Ils représentent cette bienfaisante camaraderie qui seule atténue la mélancolie d'un exode. Il est bon qu'établissant son programme, le Comité national ait mis en première ligne l'assistance aux cheminots d'Alsace-Lorraine. Il y a un ordre d'urgence dans la solidarité. A ceux-là d'abord !

Voyageurs et usagers du rail qui nous devez quelque gratitude pour vous avoir rendu vos possibilités de circulation ou d'approvisionnement, voici offerte l'occasion de manifester cette gratitude en répondant à l'appel, aux appels des cheminots de France en faveur des cheminots d'Alsace-Lorraine. Je salue par avance le geste que je sollicite de vous.

*De Monzie*

# UN APPEL

## de notre Président



## en faveur du Timbre antituberculeux

CHEMINOTS,

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose ouvrira du 15 décembre au 5 janvier la Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux.

Vous savez tous ce qu'est la tuberculose, car hélas ! vous connaissez des tuberculeux, sinon dans votre famille, du moins parmi vos amis ou dans votre entourage. Vous savez quels ravages elle fait, quelles misères et quels deuils elle engendre.

Ce que vous savez peut-être moins, c'est que, d'une part la tuberculose est curable, d'autre part que sa propagation peut être diminuée par un ensemble de mesures préventives, collectives ou individuelles.

Je ne vous énumérerai pas ces mesures ; pas davantage je ne vous décrirai comment est organisée la lutte antituberculeuse en France par les soins et sous la haute direction d'un Comité d'hommes dévoués au bien public, présidé par Monsieur le Sénateur HONNORAT et qui porte le nom de Comité national de Défense contre la Tuberculose.

J'ai l'intention de demander au Comité de Rédaction de *Notre Métier* de vous donner quelques indications à ce sujet, pensant qu'elles seront susceptibles de vous intéresser et peut-être de vous être utiles.

Je me bornerai, en ce qui me concerne, à vous donner quelques chiffres :

C'est en 1919, après la guerre que nous espérions être la dernière, que fut entreprise en France d'une façon systématique la lutte contre la tuberculose par le vote de la loi du 7 septembre 1919, dite « Loi Honnorat », instituant des sanatoria spécialement destinés au traitement de la tuberculose et fixant les conditions d'entretien des malades dans ces établissements.

En 1919, le nombre des sanatoria pour tuberculeux était de 39 : il est aujourd'hui de 159.

Le nombre de lits organisés dans ces différents établissements pour les tuberculeux pulmonaires était en 1919 de 3.000 ; il est aujourd'hui de 25.166, auxquels il s'est ajouté 12.000 lits pour les tuberculeux extra-pulmonaires.

Vous savez, en effet, que c'est, en général, sur les poumons que se porte cette redoutable maladie, mais elle peut également se porter sur d'autres parties du corps, notamment sur les os : c'est ce qu'on appelle la tuberculose osseuse.

En 1919, les dispensaires disposaient d'une centaine d'infirmières visiteuses ; ces dernières sont aujourd'hui au nombre de 1.200.

Les efforts entrepris n'ont pas été vains puisque la mortalité par tuberculose a diminué de 1919 à aujourd'hui d'environ 40 %. Elle est malheureusement encore très élevée, puisque, en 1936, on évaluait à près de 60.000 le nombre des décès dus à la tuberculose. On estime que le nombre des malades est de 5 à 6 fois plus élevé, ce qui représente donc près de 400.000 personnes atteintes de cette redoutable maladie et astreintes à des soins longs et dispendieux.

Mais il est à craindre que la guerre ne provoque une recrudescence de la tuberculose, d'une part en raison des facilités qu'elle donne à sa contagion, d'autre part en raison des fatigues qu'elle engendre et des conditions difficiles de vie qu'elle crée pour un grand nombre d'individus tant civils que militaires. C'est ainsi que le nombre de décès par tuberculose, qui était de 85.000 en 1913, s'élevait à 110.000 en 1918.

Vous voyez le danger que crée la guerre actuelle. Ce danger devenant plus grand, il faut que la lutte s'intensifie. Pour cela, il faut de nouvelles ressources ; il faut que le Comité National puisse continuer à faire fonctionner ses dispensaires où, je le rappelle, toutes les consultations sont gratuites ; il faut qu'il continue à subventionner les sanatoria, à aider les organisations qui viennent en aide aux malades, en payant tout ou partie de leur séjour dans les sanatoria.

Or, une des principales ressources du Comité National est la vente du Timbre antituberculeux qui s'effectue depuis plusieurs années pendant le mois de décembre.

Le timbre antituberculeux est un timbre que l'on ajoute bénévolement aux envois postaux et dont le montant est versé au Comité ; il existe également des timbres de plus grandes dimensions destinés à être apposés sur les glaces des voitures automobiles.

Cette année, les circonstances sont difficiles car les ressources d'un très grand nombre sont diminuées et les besoins sont grands ; dans presque toutes les familles il y a un père, un fils, un frère mobilisé ; et l'on pense d'abord à leur envoyer quelques douceurs ; il y a les malheureux évacués qui ont dû abandonner leur foyer hâtivement et sont souvent presque complètement dénués de ressources ; il y a les Sociétés de Croix-Rouge qui, avec tant de dévouement, s'occupent des cantines des gares et apportent leur aide, non seulement aux militaires en déplacement, mais encore aux voyageurs malheureux ; il y a bien d'autres œuvres intéressantes qui nous sollicitent. Malgré cela, il faut que la Campagne du Timbre Antituberculeux donne d'aussi beaux résultats que les années précédentes, il le faut d'autant plus que la menace de la tuberculose grandit ; il faut pour cela d'autant plus d'efforts que la campagne de vente sera d'une durée moindre que les années précédentes.

Dès lors, Cheminots, connaissant votre sens élevé de la solidarité, je vous dis :

« Intéressez-vous à la vente du Timbre Antituberculeux, si vos ressources vous le permettent, achetez-en ; si modeste que soit la participation de chacun, elle sera efficace parce que vous êtes nombreux. Parlez du Timbre Antituberculeux autour de vous, facilitez-en et conseillez-en l'achat. Vous serez ainsi de bons soldats de cette guerre contre la maladie qui, elle aussi, se terminera par une victoire ; vous aurez pour votre part contribué à diminuer des souffrances et des deuils. »

N.D.L.R. : Signalons que, comme chaque année, la S.N.C.F. a autorisé les représentants de notre œuvre corporative Le Sanatorium des Cheminots à procéder à la vente du timbre antituberculeux dans certaines dépendances du chemin de fer. Nos lecteurs pourront ainsi se procurer facilement des vignettes en s'adressant aux receveurs de cette œuvre.

# UN APPEL

## de notre Président



## en faveur du Timbre antituberculeux

### CHEMINOTS,

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose ouvrira du 15 décembre au 5 janvier la Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux.

Vous savez tous ce qu'est la tuberculose, car hélas ! vous connaissez des tuberculeux, sinon dans votre famille, du moins parmi vos amis ou dans votre entourage. Vous savez quels ravages elle fait, quelles misères et quels deuils elle engendre.

Ce que vous savez peut-être moins, c'est que, d'une part la tuberculose est curable, d'autre part que sa propagation peut être diminuée par un ensemble de mesures préventives, collectives ou individuelles.

Je ne vous énumérerai pas ces mesures ; pas davantage je ne vous décrirai comment est organisée la lutte antituberculeuse en France par les soins et sous la haute direction d'un Comité d'hommes dévoués au bien public, présidé par Monsieur le Sénateur HONNORAT et qui porte le nom de **Comité national de Défense contre la Tuberculose**.

J'ai l'intention de demander au Comité de Rédaction de **Notre Métier** de vous donner quelques indications à ce sujet, pensant qu'elles seront susceptibles de vous intéresser et peut-être de vous être utiles.

Je me bornerai, en ce qui me concerne, à vous donner quelques chiffres : C'est en 1919, après la guerre que nous espérons être la dernière, que fut entreprise en France d'une façon systématique la lutte contre la tuberculose par le vote de la loi du 7 septembre 1919, dite « Loi Honorat », instituant des sanatoria spécialement destinés au traitement de la tuberculose et fixant les conditions d'entretien des malades dans ces établissements.

En 1919, le nombre des sanatoria pour tuberculeux était de 39 : il est aujourd'hui de 159.

Le nombre de lits organisés dans ces différents établissements pour les tuberculeux pulmonaires était en 1919 de 3.000 ; il est aujourd'hui de 25.166, auxquels il s'est ajouté 12.000 lits pour les tuberculeux extra-pulmonaires.

Vous savez, en effet, que c'est, en général, sur les poumons que se porte cette redoutable maladie, mais elle peut également se porter sur d'autres parties du corps, notamment sur les os : c'est ce qu'on appelle la tuberculose osseuse.

En 1919, les dispensaires disposaient d'une centaine d'infirmières visiteuses ; ces dernières sont aujourd'hui au nombre de 1.200.

Les efforts entrepris n'ont pas été vains puisque la mortalité par tuberculose a diminué de 1919 à aujourd'hui d'environ 40 %. Elle est malheureusement encore très élevée, puisque, en 1936, on évaluait à près de 60.000 le nombre des décès dus à la tuberculose. On estime que le nombre des malades est de 5 à 6 fois plus élevé, ce qui représente donc près de 400.000 personnes atteintes de cette redoutable maladie et astreintes à des soins longs et dispendieux.

Mais il est à craindre que la guerre ne provoque une recrudescence de la tuberculose, d'une part en raison des facilités qu'elle donne à sa contagion, d'autre part en raison des fatigues qu'elle engendre et des conditions difficiles de vie qu'elle crée pour un grand nombre d'individus tant civils que militaires. C'est ainsi que le nombre de décès par tuberculose, qui était de 85.000 en 1913, s'élevait à 110.000 en 1918.

Vous voyez le danger que crée la guerre actuelle.

Ce danger devenant plus grand, il faut que la lutte s'intensifie.

Pour cela, il faut de nouvelles ressources ; il faut que le Comité National puisse continuer à faire fonctionner ses dispensaires où, je le rappelle, toutes les consultations sont gratuites ; il faut qu'il continue à subventionner les sanatoria, à aider les organisations qui viennent en aide aux malades, en payant tout ou partie de leur séjour dans les sanatoria.

Or, une des principales ressources du Comité National est la vente du Timbre antituberculeux qui s'effectue depuis plusieurs années pendant le mois de décembre.

Le timbre antituberculeux est un timbre que l'on ajoute bénévolement aux envois postaux et dont le montant est versé au Comité ; il existe également des timbres de plus grandes dimensions destinés à être apposés sur les glaces des voitures automobiles.

Cette année, les circonstances sont difficiles car les ressources d'un très grand nombre sont diminuées et les besoins sont grands ; dans presque toutes les familles il y a un père, un fils, un frère mobilisé ; et l'on pense d'abord à leur envoyer quelques douceurs ; il y a les malheureux évacués qui ont dû abandonner leur foyer hâtivement et sont souvent presque complètement dénués de ressources ; il y a les Sociétés de Croix-Rouge qui, avec tant de dévouement, s'occupent des cantines des gares et apportent leur aide, non seulement aux militaires en déplacement, mais encore aux voyageurs malheureux ; il y a bien d'autres œuvres intéressantes qui nous sollicitent. Malgré cela, il faut que la Campagne du Timbre Antituberculeux donne d'aussi beaux résultats que les années précédentes, il le faut d'autant plus que la menace de la tuberculose grandit ; il faut pour cela d'autant plus d'efforts que la campagne de vente sera d'une durée moindre que les années précédentes.

Dès lors, Cheminots, connaissant votre sens élevé de la solidarité, je vous dis :

« Intéressez-vous à la vente du Timbre Antituberculeux, si vos ressources vous le permettent, achetez-en ; si modeste que soit la participation de chacun, elle sera efficace parce que vous êtes nombreux. Parlez du Timbre Antituberculeux autour de vous, facilitez-en et conseillez-en l'achat. Vous serez ainsi de bons soldats de cette guerre contre la maladie qui, elle aussi, se terminera par une victoire ; vous aurez pour votre part contribué à diminuer des souffrances et des deuils. »

N.D.L.R. : Signalons que, comme chaque année, la S.N.C.F. a autorisé les représentants de notre œuvre corporative Le Sanatorium des Cheminots à procéder à la vente du timbre antituberculeux dans certaines dépendances du chemin de fer. Nos lecteurs pourront ainsi se procurer facilement des vignettes en s'adressant aux receveurs de cette œuvre.

**S**EPTEMBRE a vu le pénible mais nécessaire exode des populations frontalières de l'Est abandonnant tout : biens, foyers, pour chercher asile dans les régions du Centre et du Sud-Ouest désignées à cet effet dès le temps de paix.

« Est-il une détresse plus grande et plus douloureuse, écrivait récemment un représentant du Bas-Rhin, que celle des réfugiés alsaciens sur lesquels le soir descend dans une ville inconnue, dans une maison pour eux vide de souvenirs, à qui manque, chaque jour, cette atmosphère d'habitudes et d'images qui est une des meilleures sources de courage ? »



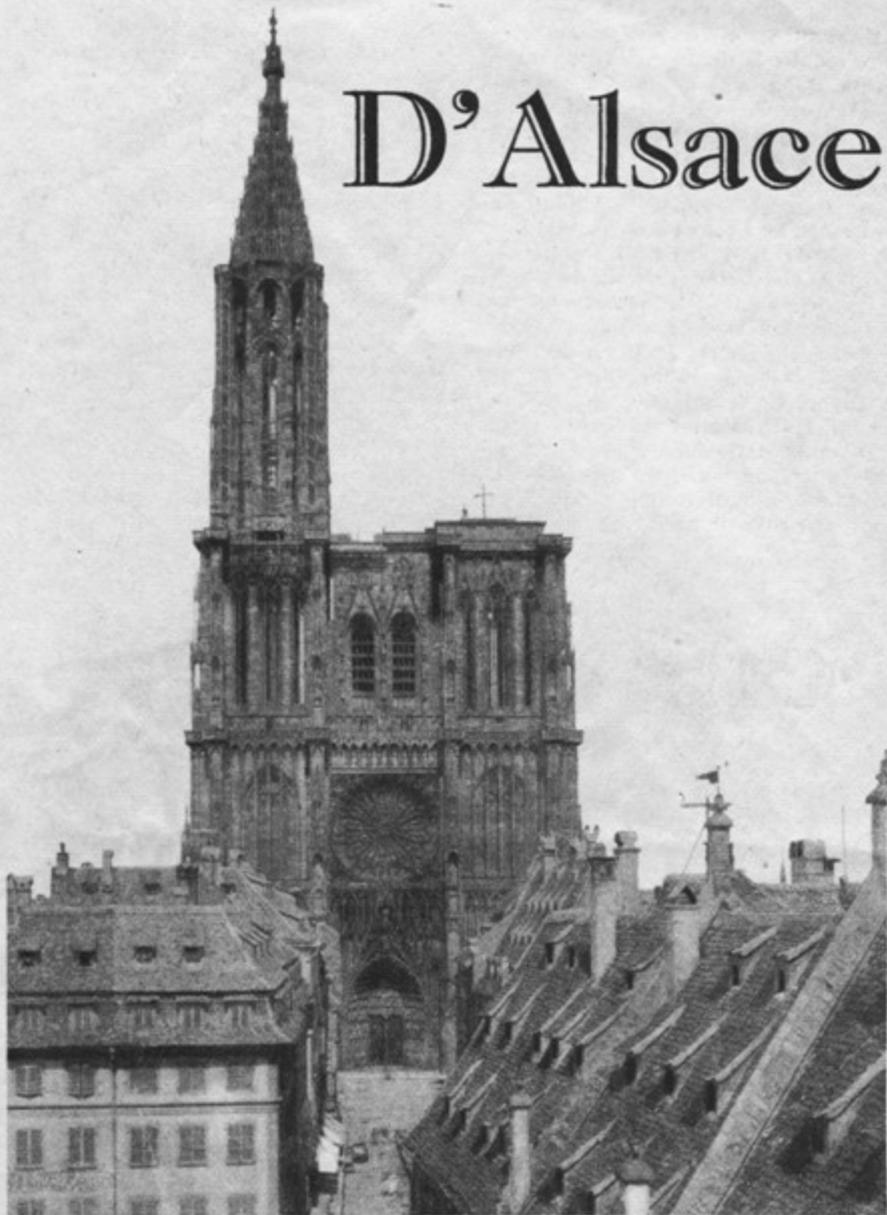
Cette détresse, *Notre Métier* voudrait essayer de vous montrer comment l'effort concerté de toute une corporation — celle des Cheminots — a réussi à la réduire.

Les premiers jours de septembre, près d'un millier d'agents des Ateliers de locomotives et du Magasin de Bischheim débarquèrent à Périgueux où le logement n'avait été prévu que pour 700 d'entre eux.

Aussitôt, les dirigeants locaux des services de notre Région du Sud-Ouest firent appel à leur personnel des ateliers. Tous rivalisèrent d'ingéniosité et d'ardeur. Ne lut-on pas sur les murs de la ville une affiche émanant du bureau du Syndicat invitant les cheminots de Périgueux ayant une ou plusieurs pièces vacantes à se faire connaître sans retard, soit à la Direction locale, soit aux délégués d'ateliers ou aux collecteurs ? « *Nous sommes sûrs que la solidarité traditionnelle de notre profession ne faillira pas* », concluait cette affiche.

Elle a si peu failli qu'à l'heure où nous écrivons, tous les cheminots de Bischheim sont logés chez l'habitant et le plus souvent chez des collègues. « On s'est un peu « tassés », comme nous disait l'un de ces derniers, avec cet accent si pittoresquement chantant du Périgord, « mais notre gêne est insignifiante à côté de celle de nos camarades alsaciens qui ont bien besoin de se sentir épaulés. »

Mieux : plus de la moitié des cheminots alsaciens de Bischheim logent avec leur famille. Une centaine seulement se trouvent séparés des leurs, restés dans la zone d'Alsace non « repliée » ou dans une localité voisine, en Dordogne. Mais dans ce dernier cas,



n° 27585.

La Cathédrale de Strasbourg (1015-1439) et son incomparable flèche de 142 m. de hauteur.

le retour à la vie de famille a pu être envisagé grâce à l'activité du Service local composé d'un bureau siégeant aux Ateliers de Périgueux et de quatre équipes volantes. Ce Service n'a pas ménagé ses efforts : il s'est mis en contact avec les mairies des communes évacuées de Bischheim, Hoehnheim, Schiltigheim, et de la Ville de Strasbourg. En quatre jours, les équipes volantes ont parcouru chacune plus de 600 kilomètres, passant dans chaque ferme du Périgord ou du

Limousin où pouvaient séjourner des familles d'agents des Ateliers de Bischheim.



Hébergement immédiat des cheminots de Bischheim dès leur arrivée, liaison avec les familles évacuées dans le département ou un département voisin, recherche d'un logement pour les uns et les autres, dès que l'on a pu les réunir, tels ont été les objectifs immédiats.

Il a fallu ensuite organiser un réfectoire où, dès le début, 600 repas furent servis. Repas à 6 fr. 50, mais copieux — et préparés, s'il vous plaît, par le Chef d'un grand restaurant strasbourgeois, évacué lui aussi à Périgueux. Les familles sont admises au réfectoire dans les mêmes conditions que les agents, les repas étant gratuits pour les enfants de moins de huit ans.

Gîte et couvert assurés, était-ce tout? Il importait aussi de penser aux moments de loisirs de ces familles. Nous avons visité, aux Ateliers de Périgueux, le vaste local qui sera aménagé en foyer. La femme du cheminot logée à l'étroit, la mère de famille venue à la consultation de l'assistante sociale y retrouveront un peu de cette intimité, de cette chaleur du foyer familial provisoirement quitté.

Tout en tricotant, ravaudant ou confectionnant des objets de lingerie, on se confiera les nouvelles dans ce dialecte que les Alsaciens, plus heureux en cela que leurs hôtes périgourdiens, ont si bien maintenu.

Des cours de français auront lieu pendant les heures normales de travail afin de familiariser certains cheminots de Bischheim avec la langue française; cours ménagers, cours de sténo-dactylographie, formation de groupements musicaux, sportifs, etc..., tout doit être mis en œuvre pour que nos camarades alsaciens n'éprouvent pas le mal du pays, si douloureux à supporter.



Y a-t-on déjà réussi? Voyons plutôt comment s'exprime un rapport officiel :

# en Périgord



n° 27584

Cathédrale Saint-Front de Périgueux, romano-byzantine (1120-1170)

« Il va sans dire que l'accueil réservé aux cheminots alsaciens, tant par la Direction que par le personnel ouvrier des Ateliers de Périgueux parmi les familles desquels nos agents ont pu retrouver un foyer, les sentiments de profonde solidarité humaine qu'ils ont rencontrés et qu'ils découvrent chaque jour davantage parmi la population périgourdine tout entière ont été pour chacun un puissant réconfort moral. »

Nous avons interrogé de nombreux agents alsaciens recueillis par leurs camarades dans ce quartier périgourdin du « Toulon » essentiellement cheminot.

« Je suis logé avec ma femme et ma fille chez un mécanicien retraité », nous a dit M. G..., Chef de brigade. « Je n'ai que des remerciements à adresser à mon hôte. »

M. F..., Ajusteur, sa femme et son fils, font table commune avec le cheminot périgourdin qui les a recueillis sous son toit : « nous nous entendons à merveille, déclare-t-il, et, mon Dieu, la cuisine du Périgord nous réussit très bien. »

Le jeune mineur-ouvrier de 19 ans, B..., est traité comme un second fils au foyer d'un cheminot ancien combattant. « Je suis considéré comme l'enfant de la maison et même on m'a donné la chambre du fils. Je sors avec lui le dimanche et, pour une faible somme, je suis défrayé de tout. »

Ces quelques exemples expliquent le geste émouvant d'un de ces Cheminots alsaciens. Devant quitter Périgueux pour rejoindre son poste à l'Armée de mer, il a tenu, en témoignage de profonde reconnaissance, à faire don à la bibliothèque des Apprentis d'un magnifique album consacré à « L'Histoire de la Marine ».

Avec cette touchante dédicace, qui est en même temps la plus belle des attestations :

« Offert à ses jeunes camarades apprentis des Ateliers de la S. N. C. F. « à Périgueux en reconnaissance de « l'accueil cordial réservé par le personnel de tous grades des Ateliers « de Périgueux, aux agents des Ateliers « de Bischheim lors de leur départ le 7 septembre 1939. Signé : Alfred PFANNENSTIEL, Ouvrier des « Ateliers de Bischheim, mobilisé le « 2 octobre 1939. »

NOTRE MÉTIER.

# La Vie de la SNCF

LA MEDAILLE MILITAIRE  
AU SOUS-CHEF DE DEPOT  
DURCKEL

**L**E lundi 11 décembre a eu lieu, à Saint-Dizier, où il se trouve actuellement en service, la cérémonie de la remise de la Médaille militaire à notre Sous-Chef de dépôt Durckel, de Reding, dont le dernier numéro de « Notre Métier » publiait la belle « Citation à l'ordre de la S. N. C. F. »

« Notre Métier » ne manquera pas de revenir sur cette cérémonie, dont il n'a pu recevoir à temps les photographies. Il est particulièrement fier de publier ici l'ordre du jour n° 29 que la Commission Centrale des Chemins de fer vient de consacrer à la belle conduite du Cheminot Durckel :

Paris, le 11 Décembre 1939.

La Commission centrale est heureuse de porter à la connaissance du personnel, l'Ordre général n° 2, du Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général :

Le Colonel KERGOAT, Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général, est heureux de porter à la connaissance des Officiers du Service militaire des Chemins de fer et du Personnel de la Société Nationale des Chemins de fer français du réseau des Armées, l'ordre n° 45 D du 23 novembre 1939, par lequel le Général Commandant en Chef GAMELIN a, sur sa proposition, conféré la Médaille Militaire :

Au caporal de réserve DURCKEL, René-Alphonse, du Service militaire des Chemins de fer (Région Est).

« Chargé de la conduite d'un train à proximité du front, a pris l'initiative d'arrêter son convoi pour venir en aide à l'équipage d'un avion abattu en flammes par l'ennemi.

« Par son courage et sa présence d'esprit a, sous les feux des mitrailleuses de trois avions ennemis qui survolaient le convoi à basse altitude, sauvé des flammes un Officier blessé

qui ne pouvait se dégager de l'appareil. »

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Le Colonel KERGOAT adresse ses plus chaleureuses félicitations au Caporal DURCKEL.

Il saisit à nouveau l'occasion d'exprimer au personnel militaire et technique du Réseau ferré des Armées ses vifs remerciements pour le zèle et le dévouement que chacun, à son poste, continue à déployer.

Le Directeur des Chemins de fer  
au Grand Quartier Général,

Signé : KERGOAT.

M. le Président du Conseil d'administration a joint ses félicitations et celles du Conseil d'administration de la S. N. C. F., à celles du Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général.

La Commission centrale y joint également ses félicitations ; elle est persuadée que le personnel de la S. N. C. F. n'apprendra pas sans fierté la glorieuse distinction conférée à un agent du réseau



M. DURCKEL, qui vient de recevoir  
la Médaille Militaire.

n° 27586.

ferré des Armées, pour son courage et l'esprit d'abnégation dont il a fait preuve : cet exploit est digne de ceux que les cheminots ont accomplis lors de la dernière guerre : il prouve que le

patriotisme et le dévouement des cheminots de 1939 sont à la hauteur de ceux de leurs aînés.

Le Commissaire Militaire,

PAQUIN.

Le Commissaire Technique,  
LE BESNERAIS.

## LA REPRISE DU TRAFIC

**L**E trafic ferroviaire, qui avait marqué une importante diminution durant la période qui a immédiatement précédé et suivi l'ouverture des hostilités, accuse, depuis le début d'octobre, un relèvement très net.

C'est ainsi que la diminution sur 1938 du nombre des wagons chargés est passée de 44 % fin septembre à 20 % dans le courant d'octobre.

Cette amélioration est plus sensible encore pour les premières semaines de novembre, puisque le nombre des wagons chargés (commerciaux et militaires) est de 6 % supérieur à celui de novembre 1938.

Le trafic voyageurs a été également en régression très sensible pendant la période qui a suivi le début des hostilités par rapport à la période correspondante de 1938.

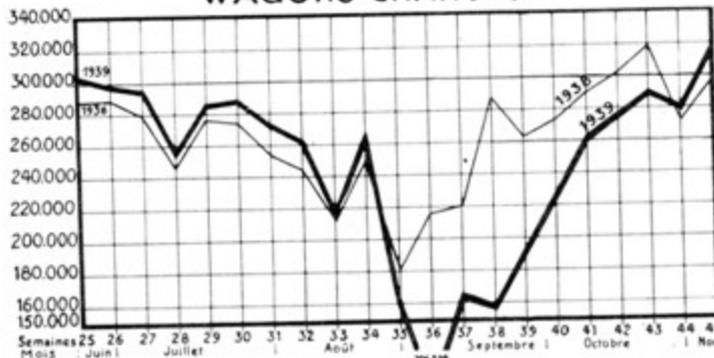
Si nous comparons les recettes pour les cinq semaines du 1<sup>er</sup> octobre au 4 novembre avec celles des cinq semaines correspondantes de 1938, nous constatons une augmentation de 11 % (1719 millions en 1939 contre 1529 millions en 1938). En fait, les recettes du trafic voyageurs accusent pour les cinq semaines en question une diminution de 90 millions (21 %); celles du trafic marchandises une augmentation de 280 millions (25 %). Il est vrai qu'en 1938 le 1<sup>er</sup> novembre (Fête de la Toussaint) était jour de chômage alors que cette année le travail n'a été arrêté qu'une demi-journée.

Les recettes voyageurs cumulées du début de 1939 au 4 novembre sont inférieures de 589 millions (14 %) à celles de la même période de l'année précédente, les recettes marchandises en augmentation de 816 millions (9 %), les recettes totales en augmentation de 227 millions (6 %).

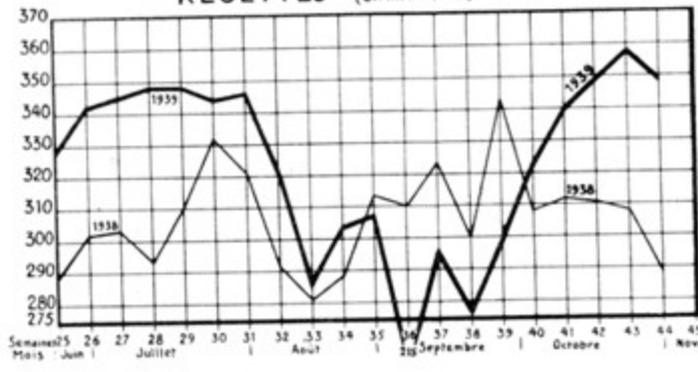
Les deux graphiques ci-dessous représentent, l'un le nombre de wagons chargés (toutes catégories), l'autre les recettes de la S.N.C.F. pour chaque semaine durant la période du 18 juin au 11 novembre des années 1938 et 1939.

La comparaison entre les différentes courbes témoigne de l'importante activité des transports ferroviaires actuels.

## WAGONS CHARGÉS



## RECETTES (en millions)



Les Apprentis du Sud-Est à Neuvic : M. Jourdain, Directeur de la Région du Sud-Est, parle au Conseil des Chefs.



Ci-dessous :  
A l'assaut de la montagne,  
avec les Apprentis Sud-Est.  
n° 27589 et 27590.



### UN NOUVEAU CAMP DE VACANCES POUR NOS APPRENTIS

**N**EUVIC ! Pour les apprentis de la Région du Sud-Est, ce nom évoque, dans un décor de montagnes, une grande maison dont les murs, jadis austères, ont été recouverts de décorations aux inspirations les plus variées ; il évoque aussi de longues randonnées à travers une région touristique particulièrement favorisée. Neuvic ! C'est encore et surtout de bons camarades avec lesquels on faisait du sport, des jeux, avec lesquels on chantait avec ardeur, groupés autour d'un feu de camp ou tout simplement autour du Chef de camp.

Deux cents apprentis ont pu, l'été dernier, participer à ce premier camp du Sud-Est.

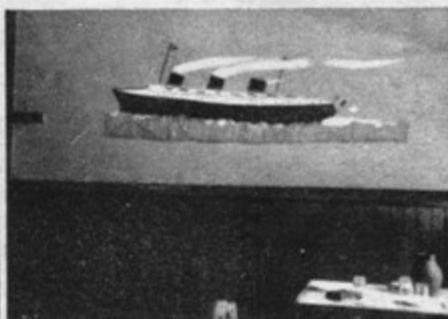
Chaque Atelier de vingt camarades, dont le nom choisi par les campeurs eux-mêmes devait être comme une devise (« Mermoz », « Charcot », « Bayard », etc.), s'efforça d'être pour chacun comme

une petite famille, sous la direction d'attachés ou de moniteurs dévoués, dont le désir était d'être avant tout de grands frères écoutés et aimés.

Quelles belles parties de football, de basket-ball, de hand-ball (nouveau sport lancé au camp), ont été faites sur le stade de Neuvic ! Que de randonnées à travers cette Corrèze si riche en sites aussi variés que pittoresques ! Les campeurs de Neuvic n'oublieront pas les excursions à Marèges, la visite du barrage — quelque peu impressionnante pour ceux qui ont le vertige — de l'Usine Electrique avec ses groupes puissants ; ils n'oublieront pas non plus les gorges de la Dordogne, où il fait si bon marcher, même sous des tornades de pluie, quand on a le cœur solide et la voix claire, et personne non plus n'oubliera les excursions au Puy Mary, avec une bonne nuit dans le foin, et cette soupe paysanne tirée toute chaude d'un gros chaudron ventru bien assis sur un feu de bois en plein air.

Bien joli souvenir aussi que le séjour dans notre camp de vingt apprentis des Chemins de fer Roumains, venus séjourner en France, en échange de vingt apprentis de la S. N. C. F. partis au même moment pour la Roumanie. Nos jeunes camarades roumains, de retour du camp de Quiberon, se sont fraternellement mêlés à nous pendant huit jours fertiles en manifestations diverses, que présidèrent successivement M. Queuille, Ministre de l'Agriculture, Maire de Neuvic, avec une simplicité charmante, et le Directeur de notre Région du Sud-Est M. Jourdain, avec toute la sympathie pleine d'intérêt pour nous et d'encouragement qu'il nous a témoignée.

Toutes nos activités s'accompagnaient toujours de chants entonnés avec enthousiasme par de jeunes voix ardentes. « Les apprentis des Chemins de fer », comme on nous appelait là-bas, sont bien connus dans la région de Neuvic et jusqu'à 30 kilomètres à la ronde ; on sortait sur le pas des portes pour les voir passer à travers les villages au son du **Chant du camp** ou d'**Une Fleur au chapeau** ; on aimait voir arriver ces jeunes pleins d'entrain, sachant allier joyeusement l'ordre et la



« Normandie », décoration murale exécutée en papier par nos Apprentis dans leur Salle à manger à Neuvic.

n° 27588.

gaieté. Les témoignages de sympathie se lisent dans les sourires qu'on nous adressait au passage, ou dans des expressions pittoresques, telle cette brave paysanne qui s'exclamait : « A voir des gars comme ça, ce n'est tout de même pas la fin du monde ! »

Non ! les campeurs de Neuvic n'ont jamais manifesté le désir de voir arriver la fin du monde ; bien au contraire, chacun a essayé de profiter du camp pour devenir plus fort physiquement, plus musclé, mais aussi pour acquérir plus d'énergie, de courage. A travers les sports et les jeux pleins d'ardeur, à travers les excursions, parfois longues et pénibles, et surtout dans cette amitié qui est la force de la vie, nous avons essayé de nous forger des muscles plus durs, des caractères plus fermes, plus droits, mieux préparés aux tâches et aux responsabilités qui attendent les cheminots, et, comme nous l'avons souhaité souvent tous ensemble, nous voudrions que l'on pût dire de nous toujours davantage, comme dans un de nos chants préférés :

« Des gars comme nous, il n'y en a pas beaucoup. »

**Le Chef de Camp :**  
André BERTRAND.

### LE SERVICE DES TRAINS DE VOYAGEURS AU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 1939

**A**PRES les améliorations concernant les relations internationales avec la Suisse et l'Italie réalisées au 19 Novembre, un certain nombre de nouvelles améliorations viennent d'être apportées au 1<sup>er</sup> Décembre à notre Service des trains de voyageurs, modifié dans l'ensemble comme suit

**NORD.** — Une relation Paris-Liège AR a été établie, l'express n° 233 partant de Paris étant prolongé de Jeumont à Erquelines où il assure une correspondance sur Liège.

En sens inverse, l'express 236 en correspondance avec un train belge établit une nouvelle relation Liège-Paris.

Quelques mouvements supplémentaires ont été créés pour faciliter les déplacements

ments locaux entre Busigny-Tergnier, Arras - Douai - Lille, Chaulnes - Tergnier. Par ailleurs, on note des mouvements supplémentaires par autorails sur Amiens-Compiègne, Amiens-Laon, Cambrai-Saint-Just, Laon - Le Cateau et Valenciennes, Lille-Commines ainsi que dans la banlieue de Lille.

Un train automoteur rapide 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes assure, à des dates déterminées, les relations entre Paris et Calais en liaison avec le service des bateaux Calais-Folkestone.

**OUEST.** — Entre Paris et Rouen, par suite de la suppression d'un certain nombre d'arrêts des trains express 315 et 310 Paris-Le Havre le service est assuré par un nouvel express circulant entre Paris et Rouen et vice-versa (trains 317 et 316).

Par ailleurs, un nouvel express circule en fin d'après-midi entre Rouen et Paris.

Les relations avec Brest, Quimper, Nantes et Saint-Nazaire ont été améliorées.

Les trains express 353 et 356 sont prolongés entre Rennes et Saint-Brieuc.

Les relations de Saint-Malo et Dinard avec Rennes et Paris sont sensiblement améliorées.

Les trains 391 et 394 Le Mans, Nantes, Quimper, précédemment acheminés de Paris au Mans dans la composition des trains 351 et 354 Paris-Brest, ont leur parcours prolongé de et jusqu'à Paris.

**SUD-OUEST.** — Une nouvelle relation express aller et retour de nuit « Pyrénées-Côte d'Argent », comportant deux wagons-lits 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup> Hendaye et un wagon-lits 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup> Tarbes a été établie entre Paris et Hendaye avec voitures directes Paris-Tarbes via Dax.

Par ailleurs, un aller et retour express Paris-Austerlitz - Bordeaux, de nuit, a été créé.

Les relations Paris-Austerlitz - Saumur - Angers et Paris-Tours sont améliorées.

Sur la ligne Paris - Toulouse - Cerbère, les trains express de nuit 415 et 416 ont été accélérés par suppression de plusieurs arrêts intermédiaires. Un nouvel aller et retour Paris-Rodez a été créé. Les deux nouveaux trains 417 et 418 comportent une rame directe Paris - Aurillac.

Sur la ligne Bordeaux - Sète, un nouveau train Bordeaux-Sète-Avignon a été créé (BTA) pour soulager les express actuels quotidiennement dédoublés. En sens inverse, un nouveau train (n° 442) a été établi entre Narbonne et Bordeaux-Saint-Jean.

**SUD-EST.** — Les trains express 521 et 522 Marseille - Menton ont eu leur parcours prolongé entre Lyon et Marseille pour améliorer les relations entre Lyon et Marseille et la Côte d'Azur.

Les trains 505 et 506 qui assuraient à la fois les relations Paris-Clermont-Nîmes et les relations Paris - Saint-Etienne - Lyon ont été spécialisés à la desserte de Clermont et des Cévennes. Les tranches Saint-Etienne et Lyon-Perrache sont acheminées par deux nouveaux trains créés entre Paris et Lyon-Perrache via Saint-Etienne (507 et 508).

Deux mouvements express de chaque sens ont été créés entre Tarascon et Sète. L'origine et le terminus des trains GB et BG ont été reportés de Saint-Germain-des-Fossés à Lyon.

**EST.** — Les trains express de jour circulant entre Paris - Nancy et vice-versa, précédemment limités à Nancy, ont été prolongés jusqu'à Saverne comme l'étaient déjà les express de nuit 117 et 118. Une quatrième relation (de soirée) a été créée entre Paris et Saverne.

Des relations par autorails ont été établies à partir des points où s'arrêtent les express de grand parcours pour la desserte des parcours terminaux :

— entre Saverne et Strasbourg, entre Charleville et Longuyon, entre Metz et Sarrebourg, entre Mulhouse et Strasbourg.

Par ailleurs, des améliorations ont été apportées dans les relations entre centres régionaux importants : Nancy - Verdun, Nancy - Epinal, Nancy - Gérardmer, etc.

Malgré les charges que lui imposent les nécessités militaires, la S. N. C. F. s'est efforcée, on le voit, de mettre en vigueur un service de trains de voyageurs susceptible de répondre dans toute la

mesure du possible aux besoins du Public et de contribuer à la reprise de l'activité économique.

## CHEZ LES " AMIS DE NOTRE MÉTIER "

**N**OUS avons reçu du Président des « Amis de Notre Métier » la communication suivante qui intéressera tous nos lecteurs

Aux Armées, 2 novembre 1939.

Bien chers Amis,

Voilà le grand corps des cheminots séparé en plusieurs tronçons. Il y a ceux qui continuent le métier sous l'uniforme des sapeurs du génie, il y a ceux des sections de chemins de fer de campagne, ceux qui, dans une arme ou dans une autre, sont également sous l'uniforme militaire et, enfin, tous les camarades non mobilisables qui, aidés par les retraités, assurent une exploitation chaque jour plus active et plus délicate. Parmi ceux-ci, il y a beaucoup de vétérans de la guerre de 1914-1918.

Comprenant que notre Revue maintiendra un lien étroit entre nous tous, la Société Nationale a décidé d'en assurer à nouveau l'édition. L'Association des Amis de Notre Métier entend donc de son côté poursuivre sa tâche.

Chers Amis de Notre Métier, votre Président est mobilisé et se trouve « quelque part dans l'Est » avec une batterie d'artillerie, Blondel, notre Secrétaire est, lui aussi, « quelque part là-bas » dans un ouvrage de la ligne Maginot, et Chasseuil, le Trésorier, est dans l'artillerie lourde sur voie ferrée.

Les membres du Conseil qui ne sont pas mobilisés vont nommer une Commission administrative qui assurera la gestion de notre Société pendant la durée des hostilités. Les prochains numéros de Notre Métier vous informeront des décisions prises.

Roger FERLET, Président  
des « Amis de Notre Métier ».

## QUI NE SE RAPPELLE...

ce mot d'ordre que notre Gouvernement fit afficher durant l'autre guerre, notamment dans les compartiments des trains :

**TAISEZ-VOUS  
MÉFIEZ-VOUS  
les oreilles ennemies  
vous écoutent**

## LA S. N. C. F.

### A REPRIS CE MOT D'ORDRE

*Elle vient de recommander à tout son personnel de ne jamais parler en dehors du service, et notamment dans les trains, des MOUVEMENTS DE TROUPES OU DE MATÉRIEL dont il peut avoir connaissance.*

**NOTRE MÉTIER fait appel au patriotisme et à la conscience professionnelle de ses lecteurs pour que cette consigne soit rigoureusement respectée.**

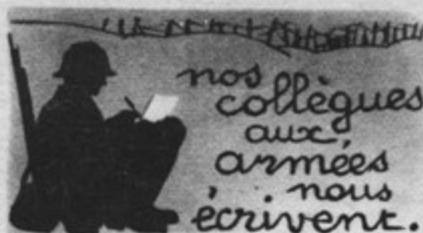
## NÉCROLOGIE

M. Moreau-Fèvre

**L**E chemin de fer vient de perdre un ami en la personne de M. Moreau-Fèvre, Ingénieur-Conseil, décédé le 20 novembre.

Nous lui devons en effet la réalisation d'installations modernes de chauffage central et tout particulièrement celui de la gare Saint-Lazare, dont l'automatisme a fait l'admiration non seulement des spécialistes français, mais aussi de nombreux étrangers. Les progrès marqués par le conditionnement d'air dans nos voitures et autorails sont également dus pour une grande part aux recherches de ce savant.

Son génie inventif, sa grande érudition lui permettaient de créer inlassablement aussi bien dans le domaine scientifique que dans les domaines littéraire et artistique. Tous ceux qui, travaillant auprès de lui, ont eu le privilège d'apprécier également ses grandes qualités de cœur, conserveront de M. Moreau-Fèvre un souvenir ému.



**D**EVONS-NOUS croire que la plupart de nos mobilisés avaient lu ces lignes de Roland Dorgelès, concernant l'information des soldats au Front : « Il faut organiser des services spéciaux qui apportent aux absents des nouvelles du bout de la France pour laquelle ils se battent... C'est dans ces feuillets que le Combattant trouvera les mille petits détails, insignifiants pour d'autres, qui soufflent dans l'exil un peu d'air du pays. Et ce qui est vrai pour le village ne l'est pas moins pour le chantier... »

Avant d'avoir reçu le premier numéro de notre série de guerre, beaucoup de nos lecteurs mobilisés n'ont pas manqué en effet de se préoccuper, dans leurs lettres, de savoir si leur Revue avait disparu et tous souhaitaient qu'elle reprenne sa publication :

« ... cette Revue qui était réellement celle de notre profession, qu'est-elle devenue ? écrit le Sergent Gallien, actuellement éclaircur-skieur et agent de la gare de Firminy en temps de paix. A-t-elle suivi le sort de tant de revues en période de guerre ? Il me semble cependant que, plus que jamais, elle répond à une nécessité, à un grand besoin. Ce serait maintenant entre ceux restés à la tâche et ceux appelés à combattre le trait d'union indispensable. Je vous avoue qu'on souffre de se sentir isolé et sans nouvelles du métier qui a été le nôtre et qui, malgré tout, reste le nôtre. »

« Il faut donc que notre Revue ne lâche pas et, en vous disant ceci, j'émetts un vœu que quantité de cheminots trouvés au hasard des pérégrinations (et il y en a dans toutes les formations) formulent aussi. Et ce désir est d'autant plus vif qu'on est plus isolé, plus perdu dans un petit poste lointain comme c'est mon cas. L'unique occupation des loisirs est la lecture et quelle joie ce serait pour moi si, chaque mois, le vaguemestre m'apportait par **Notre Métier** un reflet de cette vie de cheminot que j'espère bien reprendre un jour. »

Voilà un vœu qui a été vite exaucé, puisque depuis le 15 novembre **Notre Métier** a renoué avec tous ses lecteurs. Et comment ne s'en réjouirait-on pas. Lisons encore quelques-unes de ces lettres rédigées aux armées et nous y verrons s'exprimer en toute sincérité ces sentiments d'attachement au métier, si puissamment ancrés chez nous, gens du rail. Quel dommage si **Notre Métier** n'était plus là pour faire lire ces lettres aux cheminots demeurés en service et leur faire partager la fierté qu'il en éprouve.

Nos correspondants des Armées adressent aussi, on va le voir, des demandes, suggestions diverses et, là encore, la publication dans nos colonnes pourra peut-être conduire aux solutions

les meilleures, notre Revue étant lue dans tous les Services, dans toutes les familles cheminotes, dans toutes nos œuvres corporatives :

« ... La proximité de X..., écrit M. Vandaele, attaché au Service de la Voie de la Région du Nord et sergent de zouaves dans une Compagnie qui s'est tout particulièrement distinguée au début des hostilités, m'a permis de reprendre le contact avec le chemin de fer : je n'ai pu m'empêcher de rendre visite au Chef de district de l'endroit, afin d'avoir des nouvelles et de retrouver un instant l'ambiance qui m'est chère. »

« Maintenant puis-je me permettre une demande ou plutôt une suggestion : nous manquons ici de lecture et l'on doit, à la S. N. C. F., continuer à recevoir des Revues techniques. Ne serait-il pas possible de les envoyer après lecture au personnel mobilisé qui en ferait la demande ? Constituer en somme pour nous le Centre de documentation aux Armées ? »...

C'est chose faite et les Centres de documentation communiqueront avec plaisir à nos camarades mobilisés les Revues et Publications qu'ils demanderont et qui pourront leur être adressées.

Une autre requête nous est présentée par M. Hamant, agent du Dépôt de Longuyon, mobilisé dans la marine, quelque part sur la Manche :

« ... La vie est monotone, dit-il, il nous faudrait un peu de distraction et je voudrais vous soumettre une petite idée à moi. Ce serait de faire appel à tous les agents restés en service qui auraient de vieux livres, des jeux et, au besoin, des personnes qui voudraient bien correspondre avec les mobilisés qui n'ont pas de famille. J'espère, monsieur, que vous ferez tout votre possible pour faire plaisir à de bons petits marins français et que ma lettre trouvera écho parmi tous mes camarades restés en service. Recevez nos sincères amitiés avec l'assurance de notre confiance en la Victoire finale... »

Oui, nous ferons tout notre possible, en recherchant des livres et jeux pouvant plaire à nos soldats (signalons à cette occasion l'existence du **Service Lectures, Arts et Loisirs aux Armées, Magasin Central d'habillements**



**Service des dons, 1, avenue du Docteur Durand, Arcueil, Seine** ; ce Service auquel les envois peuvent être adressés en port dû présente les garanties les meilleures, son Directeur est M. Georges Duhamel, de l'Académie française).

Enfin, cette autre suggestion d'un observateur d'un groupe de reconnaissance, M. Thery, Expéditionnaire à la Région du Nord :

« ... Un camarade du dépôt d'Auray (Ouest) me suggère de faire paraître dans **Notre Métier** une rubrique spéciale permettant aux cheminots des Régions Nord et Est d'évacuer éventuellement leur famille chez des camarades des autres Régions qui accepteraient de les héberger. Jugant l'idée intéressante, je me permets de vous la proposer et me tiens à votre disposition pour tous renseignements concernant mes camarades cheminots mobilisés avec moi (10 ou 12 environ)... »

**Notre Métier** accueillera bien volontiers les offres de l'espace et les publiera ou les transmettra aux Services qualifiés pour en informer rapidement les familles intéressées.

N'est-il pas touchant de constater combien ces lettres tablent toutes sur le lien familial unissant entre eux les cheminots ? En toute confiance, celui de l'avant s'adresse à celui qui est demeuré au métier — tout comme un jeune soldat écrirait au foyer paternel. Il nous faut souhaiter que partout les cheminots demeurés à la tâche répondent à ces marques de confiance et d'affection de leurs frères en tenue kaki. Il faut que souvent **Notre Métier** ait la joie de publier des lettres comme celle qui terminera cette première revue et qui émane d'un jeune Ingénieur de la Région de l'Ouest, mobilisé quelque part en Lorraine :

« ... Non, le souvenir des absents n'est pas perdu et depuis le début des hostilités, j'ai reçu des différents établissements où je suis passé, et ils sont nombreux, des lettres qui à la première lecture m'ont surpris et qui ensuite m'ont ému. »

« Nos tractionnaires de l'Arrondissement de X... ont conçu et fait broder un fanion pour notre bataillon du Génie, portant dans le blanc l'hirondelle avec la devise : **Je passe partout, je reviens**. Depuis, cette devise d'espérance reproduite partout sur nos voitures de section, nos camionnettes, notre papier à lettres est devenue l'expression tangible de l'esprit de corps de notre unité. Maintenant, grâce à nos tractionnaires, le X... Bataillon a trouvé très vite son équilibre moral : l'hirondelle a fait merveille... »

(à suivre).

# Retour d'Allemagne

## L'AN DERNIER

Il y a quelques mois, la fille d'un de nos collègues, élève d'une Ecole normale, avait bien voulu nous communiquer le cahier où elle avait consigné les souvenirs et impressions de ses vacances outre-Rhin.

Nous en publions les lignes suivantes qui intéresseront les lecteurs de *Notre Métier*, car elles apportent un témoignage de ce que pensaient nos voisins avant de déclencher à nouveau la grande tourmente.

✱

Les combattants de la dernière guerre en ont gardé un triste et pesant souvenir.

Notre jeune fille note, en effet, après une visite chez une amie de ses hôtes, ce que lui a dit le mari de celle-ci, qui est officier de réserve :

— Ah ! Verdun, la Champagne, ce que nous y avons souffert ! Plus que les vôtres. C'était affreux. Mais non, il n'y aura plus jamais la guerre. Ces bruits alarmants sont faux. Regardez-nous, par exemple. Nous ne la voulons pas. Eh bien, les Allemands sont tous comme cela ; ils ont horreur de la guerre.

Et il caressait en parlant, les cheveux de soie de sa petite fille qui, insouciant de toute politique, croquait une pomme.

Mais les jeunes nazies élevées dans le culte d'Hitler depuis l'enfance, ne manquent jamais de montrer ostensiblement leur enthousiasme à son égard :

Toute cette jeunesse a pour Dieu le Führer et je crois que les filles l'adorent plus encore que les garçons.

Notre jeune Française est allée rendre visite à l'un de ses correspondants allemands « arbeitmann », dans une petite ville de province.

— Nous ne voulons pas la guerre, exposait-il. Mais si l'on nous refuse notre « espace vital », nous serons obligés d'employer la force. Le monde nous poussera ainsi à la guerre et l'on accusera encore l'Allemagne de l'avoir provoquée...

Cette opinion, concluait notre lectrice, est en général celle des jeunes. Et il ne



... dans le camp de travail, ma prison.

déplairait pas à certains de faire la guerre pour de vrai. Ils y jouent si souvent ! Les jeunes filles surtout aimeraient être infirmières, se dévouer, agir. Elles ont soif d'héroïsme.

— Ah ! déclarait l'une d'elles, le monde a peur de nous ? Tant mieux ! Nous sommes forts et, quand nous voyons les Français trembler, nous rions.

Mais notre jeune Française ne cite pas sans malice les lignes de son correspondant qui lui écrit à la veille d'être soldat :

Les devoirs du soldat sont le courage, l'obéissance et la fidélité au Führer. Et il fait son service avec bonne volonté, parce qu'il sait que le peuple allemand, dont il est chargé de défendre la vie, a en lui une entière confiance...

Un autre jeune homme, encore dans le service du travail, lui confiait :

C'est avec grand plaisir que je lis les productions de vos désinvoltes chansonniers, dont j'envie l'absence de contrainte. Car, chez nous, hélas ! leurs lazzi seraient trop risqués.

En tout cas, j'espère que vous m'écrirez aussi, dans le camp de travail, ma prison.

✱

Ma prison ! Mots déjà lourds de sourde révolte et qui prouvent que, même dans le bloc de cette jeunesse que le nazisme n'a pas craint de fanatiser pour les besoins de sa cause, il existe certaines félicités qui peuvent s'élargir avec le temps et les événements. Surtout lorsque des défaites militaires achèveront de détruire la foi des plus zélés.

C'est pourquoi, confiants dans nos armées et celles de nos alliés, nous attendrons que le formidable appareil guerrier créé pour des fins de conquête par les actuels maîtres du Reich, recule et s'effondre devant le courage et la résolution de nos soldats.

## Rubriques fermées rubriques à rouvrir...

LES premiers numéros de « Notre Métier », dans sa nouvelle présentation du temps de guerre, ressemblent un peu à ces magasins qui n'ont pu envisager leur réouverture qu'à la condition de fermer certains rayons. « Notre Métier » a dû, lui aussi, fermer... beaucoup de rubriques.

Ne les regrettons pas, car pour le moment, elles auraient le double défaut, d'abord d'accroître le nombre de nos pages — dangereuse prodigalité en temps de guerre — ensuite d'aborder des sujets pour le moins superflus à l'heure actuelle.

Les lecteurs voudront bien du reste — ils l'ont fait très utilement avant la guerre et nous leur demandons de continuer — nous dire leurs goûts et préférences.

Il en est déjà qui ont plaidé pour que les rubriques « Pour vous Lectrices », « Hygiène et Santé », « Lectures », « Distractions » — sans oublier les légendaires « Bogy et Tanpom » — réapparaissent bien vite dans « Notre Métier », au besoin sous une forme très condensée.

« Notre Métier » s'efforcera de donner satisfaction à ces demandes dans ses prochains numéros. Et dès aujourd'hui il adresse un pressant appel aux collaborateurs intéressés, notamment aux très nombreux spécialistes qui contribuaient au succès de la rubrique « Distractions ». Mais que ceux-ci n'oublient pas la consigne désormais de rigueur : « N'adresser que des textes très brefs. »

## Connaissez-vous le gâteau GAMELIN ?

C'EST le grand maître gastronome, Prosper Montagné, qui vient, paraît-il, de créer pour nos soldats, ce gâteau Gamelin, à la demande de notre confrère « Les Lectures pour tous », qui en donne la recette dans son numéro de Noël. Vous intéresserait-il de la connaître ?

Mettez dans une terrine 125 grammes d'amandes en poudre avec 125 grammes de sucre en poudre. Mélangez bien.

Ajoutez à ces amandes une cuillerée de marmelade d'abricots et travaillez bien à la spatule. Ajoutez, en les mettant un par un, 4 oeufs entiers. Faites bien mousser la composition en la travaillant énergiquement à la spatule. Après dix minutes de

travail, ajoutez à la composition 25 grammes de farine et 25 grammes de féculé tamisées, un peu de vanille en poudre et un petit verre de rhum ou de kirsch.

Ne tournez plus la composition, mais soulevez-la seulement à la spatule. Ajoutez alors 100 grammes de beurre fondu.

Mettez cette composition dans un moule rond, uni, beurré et fariné. Faites cuire à four à chaleur moyenne.

Ce gâteau, qui est excellent, peut se conserver plusieurs jours (enveloppé dans du papier d'étain en cas d'envoie dans un colis). Ce gâteau peut être flambé au rhum.

# ÉCHOS

## DU SUD-EST

### DISTINCTIONS HONORIFIQUES

#### CITATIONS A L'ORDRE DE LA RÉGION

Sont cités à l'Ordre de la Région du Sud-Est, les Agents dont les noms suivent :

M. A. PIERREGROSSE, Chef de gare de 2<sup>e</sup> cl., à Lunel.

Le 16 novembre 1939, a fait preuve de vigilance et de sang-froid en procédant, seul, à l'arrestation de deux cambrioleurs, qui tentaient de sortir de la gare par escalade. Bien qu'armés chacun d'un revolver, ces individus n'ont pu faire usage de leurs armes, par suite de la prompte intervention de notre agent.

M. P. FOUTOT, Brigadier de manutention à Chagny.

Le 8 octobre 1939, en gare de Chagny, s'est porté courageusement au secours d'une dame âgée qui traversait les voies au moment où survenait le train express 513, et a réussi à la sauver.

M. C. ROCHE, Garde au F. N. 200, Bourbonnais au Coteau.

Le 18 octobre 1939, a fait preuve de sang-froid et d'un courage méritoire en se portant, au péril de sa vie, au secours d'une personne âgée qui s'était engagée en pleine voie alors que survenait un train.

#### MENTIONS POUR ACTES MÉRITOIRES

Sont à mentionner pour leurs actes méritoires, les agents dont les noms suivent :

**Actes méritoires : Exploitation :** MM. A. JOYEUX, Facteur-enregistrant et P. SAGET, Garde-signaux, à La Charité ; A. LA-COUR, Facteur aux écritures, à Valence ; C. PERRIAUD, Facteur-enregistrant, à Noiretable ; G. ROJON, Homme d'équipe, à Lyon-Brotteaux.

**Actes de probité. Exploitation :** MM. L. ARNAUD, Homme d'équipe, à Arles ; A. ASSO, Receveur de 1<sup>er</sup> cl. aux billets, à Nice-Ville ; E. GUILLERMINET, Chef de Station à Lagnieu ; A. MALLET, Homme

d'équipe, à Terrenoire ; A. MOINE, Conducteur à Annemasse ; J. VIEUX-BOLEY, Homme d'équipe, à Marseille-Saint-Charles.

**Matériel et Traction :** MM. R. BRIZARD, Manœuvre spécialisé à Villeneuve-Prairie ; G. BRUGUIÈRE, à Conflans ; R. CHAMOIS, Manœuvre, à Lons-le-Saunier ; Ch. MULIER, Manœuvre, à Cercy-la-Tour ; K. PAQUET, Manœuvre, à Montereau ; G. PERRAUD, Sous-Chef de brigade de manœuvres, à Saint-Gervais ; L. ROZAND, Manœuvre, à Dijon-Ville ; A. SEUREL, Manœuvre, à Cercy-la-Tour.

**Voie et Bâtiments.** — Mmes P. CUITET, Garde-barrières, à Loulans-les-Forges ; I. TARDIEU, Garde-barrières, à Entrains.

**Actes de probité. — Exploitation.** — MM. J. BACHOT, Commis de 2<sup>e</sup> cl. à Besançon-Viotte ; C. BONNOMET, Homme d'équipe, à Melun ; E. CHAPPELLIER, Aiguilleur de 2<sup>e</sup> cl. à Lieusaint-Moissy ; G. FOURNIER, Chef de train, à Dijon-Ville ; L. ROCHETTE, Receveur de 1<sup>er</sup> cl. aux billets, à Paris-Lyon.

**Voie et Bâtiments.** — MM. F. THEURET, Surveillant Ppl de la Voie, à Dijon ; J. VALLAURI, Cantonnier Ppl, à La Trinité-Victor.

### AFFECTATIONS NOUVELLES

Parmi les mutations et avancements en grade intervenus récemment, nous signalons spécialement ceux qui placent de nouveaux titulaires aux principaux postes de direction ou à la tête des établissements, sections et districts suivants :

#### EXPLOITATION

1<sup>er</sup> novembre 1939

**Paris :** Ingénieur Ppal à la Division des Etudes : M. V. Bouvet.

#### VOIE ET BATIMENTS

1<sup>er</sup> novembre 1939

**Paris :** Ingénieur Ppal, Chef de la Subdivision de l'Entretien et de la Surveillance, M. C. Feyrabend ; Ingénieur Adjt (Subdivision de l'Entretien), M. C. Vidal.

#### ARRONDISSEMENTS DE L'EXPLOITATION

1<sup>er</sup> novembre 1939

**Nevers :** Chef de gare de 1<sup>er</sup> cl. (délégué dans les fonctions d'Inspecteur de 1<sup>er</sup> cl. au Poste de Commandement) à NEVERS, M. A. Arnaud, remplaçant M. Clos mobilisé.

**Dijon :** Inspecteur D<sup>re</sup> de 2<sup>e</sup> cl. à BESANÇON (Circonscription du Mouvement), M. L. Daujat, remplaçant M. Obriot.

**Valence :** Chef de gare de 1<sup>er</sup> cl. à VALENCE, M. L. Defer remplaçant M. Arnaud.

#### ARRONDISSEMENTS DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

1<sup>er</sup> novembre 1939

**Paris :** Ingénieur Chef de l'Arrt, M. J. Guillermon remplaçant M. Feyrabend ; Inspecteur D<sup>re</sup> de 1<sup>er</sup> cl. (adjoind au Chef de l'Arrt), M. R. Poirier remplaçant M. Terras ; Chef de district de 1<sup>er</sup> cl. à PONT-SUR-YONNE, M. R. Renon remplaçant M. Debarbouillé ; Chef de district de 1<sup>er</sup> cl. à LA FERTÉ-ALAIS, M. C. Monatte remplaçant M. Renon ; Chef de district de 1<sup>er</sup> cl. à MALESHERBES, M. R. Reynaud remplaçant M. Monatte.

**Valence :** Ingénieur, Chef de l'Arrt, M. X. Terras remplaçant M. Guillermon ; Chef de district de 2<sup>e</sup> cl. à BRIANÇON, M. R. Reynaud remplaçant M. Coche, mobilisé.

**Chambéry :** Chef de district de 1<sup>er</sup> cl. à MODANE, M. L. Monjuvent remplaçant M. Hebert, mobilisé ; Chef de district de 1<sup>er</sup> cl. à SAINT-JULIEN-EN-GÉNEVOIS, M. E. Lortal remplaçant M. Monjuvent.

**Clermont-Ferrand :** Chef de district de 2<sup>e</sup> cl. à LANGOGNE, M. A. Raffin remplaçant M. Leau, mobilisé.

1<sup>er</sup> décembre 1939

**Paris :** S/Ingénieur Chef de Section H. C. à PARIS, M. J. Coquard remplaçant M. Poirier.

**Marseille :** S/Ingénieur Chef de Section à NICE, M. V. Dussauge remplaçant M. Coquard.

**LISTE DES CORRESPONDANTS DE "NOTRE MÉTIER"  
POUR LA RÉGION DU SUD-EST**

**Direction et Services Régionaux**

M. de **CARNÉ de CARNAVALET**, Inspecteur de 1<sup>re</sup> cl. à la Direction (Economie Sociale), 20, Brd Diderot, Paris; M. **DEROMMELAERE**, Chef de Bureau Ppal de 2<sup>e</sup> cl. au Sce Médical, 20, Brd Diderot, Paris; M. **GOUT-TEBROZE**, Chef de Bureau Ppal au Sce de l'Exploitation, 20, Brd Diderot, Paris; M. **BEDOS**, S-Chef de Bureau de 1<sup>re</sup> cl. au Sce du Matériel et de la Traction, 20, Brd Diderot, Paris; M. **DUTREY**, Inspecteur de 2<sup>e</sup> cl. au Sce de la Voie et des Bâtiments, 15, rue Traversière, Paris.

**Centres d'Arrondissements**

PARIS: M. **BÉRAUD**, Chef de groupe au Sce de la Voie et des Bâtiments, 15, rue Traversière; NEVERS: M. **RICHY**, Commis Ppal au Sce de l'Exploitation, gare de Nevers; DIJON: M. **GRANDJEAN**, S-Chef de Bureau de 2<sup>e</sup> cl. au Sce de l'Exploitation, rue Guillaume-Tell; LYON: M. **MELIN**, Chef de groupe au Sce de l'Exploitation, 10, Cours de Verdun; CLERMONT-FERRAND: M. **LE MATTRE**, Inspecteur Commercial au Sce de l'Exploitation, 31, avenue Albert-Elisabeth; SAINT-ÉTIENNE: M. **BEYLIER**, Chef de Bureau de 1<sup>re</sup> cl. au Sce de l'Exploitation, 2, Avenue Denferl-Rochereau; VALENCE: M. **BARNAVON**, S-Chef de Bureau de 2<sup>e</sup> cl. au Sce de la Voie et des Bâtiments, 1, Rue Paul-Bert; MARSEILLE: M. **ARNAUD**, Employé au Sce de l'Exploitation, gare de Marseille-St-Charles; NIMES: M. **CHAUBAUD**, S-Chef de Bureau de 2<sup>e</sup> cl. au Sce de l'Exploitation, 1, Brd Sergent Triaire; CHAMBERY: M. **ECUVILLON**, S-Chef de Bureau de 2<sup>e</sup> cl. au Sce de l'Exploitation, 12, Brd du Verney; VILLENEUVE-ST-GEORGES: M. **BLANC**, S-Chef de Bureau de 1<sup>re</sup> cl. au Sce du Matériel; OULLINS: M. **TERRY**, S-Chef de Bureau de 2<sup>e</sup> cl. au Sce du Matériel; ARLES: M. **ESTELLON**, S-Chef de Bureau de 2<sup>e</sup> cl. au Sce du Matériel.

**ÉCHOS  
ET NOUVELLES  
CHAMBÉRY**

● Nous lisons dans *Le Petit Savoyard* que 25 apprentis du Dépôt de Chambéry, âgés de 17 à 20 ans, se sont mis spontanément à la disposition des cultivateurs de la région manquant de main-d'œuvre et ont ainsi assuré les vendanges le dimanche, à partir de 7 heures du matin.

Pour les communes touchant Chambéry, ces travailleurs bénévoles se rendaient au travail à bicyclette. Pour les villages plus éloignés, ils demandaient simplement que leur soit remboursé le prix du car. En dehors de la nourriture, ils n'exigeaient en effet aucune rétribution.

Notre Métier est fier de signaler cette généreuse initiative qui fait honneur au Corps des apprentis de la S. N. C. F.

**TOURISME  
HOTELS - RESTAURANTS**

**GRENOBLE (Isère)**  
**NOUVEL-HOTEL** Gare S.N.C.F.  
Px mod. Tc cft-8 r. E. Gueymard.T.12-58

**NANCY**, 8, rue des Dominicains  
Téléphone: 62-46  
**LYON**, 51-55, rue de Gerland  
Parmentier 33-15

**ARMAND & Cie**  
*Ingénieurs-Constructeurs*

Chauffage central de tous systèmes —  
Centrales thermiques — Chaudières —  
Tuyauteries hautes pressions — Réservoirs de stockage d'hydrocarbure —  
Autoclaves.

**SERVO-FREIN PIGANEAU**

A PUISSANCE AUTOVARIABLE  
ADOPTÉ PAR LA S. N. C. F.

**RÉGIONS SUD-EST ET OUEST**

**S. C. O. M. A.**

1, RUE VERGNIAUD, ÉVALLOIS - PERRET

**Cie des FONDERIES  
FORGES et ACIÉRIES  
DE  
SAINT-ÉTIENNE**

Soc. anonyme au cap. de 21.000.000 de fr.  
6, Place de l'Hôtel-de-Ville  
SAINT-ÉTIENNE (Loire)

**FLACON SPORT  
BON - SECOURS**



POUR LE VOYAGE,  
LE SPORT CHEZ SOI  
12 liqueurs diverses  
5.50  
DANS TOUTES LES  
COOPÉRATIVES  
DE LA S. N. C. F.  
Etab. BON-SECOURS  
(LYON 7<sup>e</sup>)

**PAPETERIE  
IMPRIMERIE**

**MORIAMÉ**

61, Fbg Poissonnière - PARIS

FOURNISSEUR  
DE LA S. N. C. F.

MAISON FONDÉE EN 1806

**E. ADINE**

FABRIQUE DE CARTONNAGES  
56, RUE LHOMOND, PARIS (V<sup>e</sup>)  
BOÎTES DE BUREAUX  
POUR ADMINISTRATIONS, MINISTÈRES  
ET CHEMIN DE FER  
Téléph. : GOBELINS 41-30  
R. C. Seine N° 165.879

**ÉTABLISSEMENTS  
ALEXANDRE FILS**

42, Rue de la Richelandière  
SAINT-ÉTIENNE  
**BOULONS - RIVETS  
AXES ET BOULONS  
DE PRÉCISION**  
R. C. 31.110 - SAINT-ÉTIENNE

**SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES  
DE PORPHYRE DE SAINT-RAPHAËL  
LE-DRAMONT PAR AGAY (VAR)**

**P A V É S  
ET**

**PRODUITS  
CONCASSÉS  
DE  
PORPHYRE**

**J. ROBERT**

**& Cie** FORGES DE  
BELLEVUE  
LE REZ  
SAINT - ÉTIENNE

**TRAVAUX PUBLICS  
BÉTON ARMÉ - POSE DE VOIES**

●  
**Louis GUIGUES**  
ENTREPRENEUR  
166, Avenue du Maine - PARIS  
TÉL. Suffren 52-01 - R. C. Seine 43299

**TRAVAUX PUBLICS**

BÉTON ARMÉ  
POSE DE VOIES  
**A. SAIGNAT**  
ENTREPRENEUR

●  
48, RUE MOLIÈRE  
IVRY - SUR - SEINE  
R. C. Seine 155.922 — Tél. ITALIE 25-91 et suite

**ENCRE  
D'IMPRIMERIE**

●  
**Ch. LORILLEUX & C<sup>IE</sup>**  
16, RUE SUGER  
PARIS - VI<sup>e</sup>

TOUT CE QUI  
CONCERNE LE  
VÊTEMENT  
DE PLUIE...

**LE NEGUS  
DU  
CAOUTCHOUC**

2, Rue  
Bellecour  
LYON

**VOUS DÉSIREZ** Un chronomètre de précision.  
Une montre-bracelet élégante, robuste.  
Un carillon ou un bijou moderne.

Demandez le CATALOGUE ILLUSTRÉ franco à

**HENRI GIRARD**

5 bis, rue N.-Bruand, BESANÇON

HORLOGER-FABRICANT

ou **choix** sans engagement, et vous **bénéficierez d'une**  
remise de 10 %



**LES RENSEIGNEMENTS DE "NOTRE MÉTIER"**  
(Suite de la page 2)

★  
**COMMUNIQUÉ DU COMITÉ D'ENTENTE DE NOS GRANDES ASSOCIATIONS MUTUALISTES**  
Nous publions bien volontiers la communication suivante qui nous a été remise par le Président du « Comité d'Entente des Grandes Associations Mutualistes Cheminots » :

A l'heure où reparait **Notre Métier**, il nous semble indispensable de renseigner tous nos camarades cheminots sur l'activité et la vitalité des œuvres que comprend notre Union, car les événements ont pu jusqu'à présent priver d'informations d'assez nombreux membres de nos Associations.

● **Association Fraternelle.** — L'état de guerre n'a apporté dans le fonctionnement de cette Association aucun changement. Les Services ont été évacués la veille de la mobilisation, ainsi que cela avait été prévu par les précédents congrès, à l'adresse suivante : 11, rue de l'Intendance, à Vichy (Allier).

L'organisation de ce nouveau Sièg e a été faite rapidement et tous les services fonctionnent normalement.

Les Sociétaires, mobilisés ou non, doivent le paiement de leurs cotisations, les statuts sont appliqués intégralement et les 45.000 retraités de l'Association seront payés normalement à l'échéance de leur pension.

● **Protection Mutuelle.** — Les Services Administratifs ont été transférés provisoirement : 2, rue Pasteur, Les Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire).

L'Institut d'Hygiène de la place des Peupliers a dû fermer par suite de la mobilisation de la presque totalité des médecins. En outre, l'Institut est aménagé en poste de commandement de la « Défense Passive ».

Des démarches sont effectuées en vue d'une réouverture partielle, d'ici quelque temps, si les événements le permettent.

● **Sanatorium des Cheminots.** — Les Bureaux du Sièg e Social ont été transférés de Paris à Ris-Orangis.

Les trois Etablissements que l'Œuvre possède à Ris-Orangis et à Champrosay n'ont pas été réquisitionnés par l'Autorité Militaire, mais une Convention a été passée avec le Service de Santé

militaire pour l'hospitalisation d'un certain nombre de tuberculeux, la priorité pour les cheminots et les membres de leurs familles ayant été maintenue.

Pour répondre au désir exprimé par M. le Ministre de la Santé Publique, il a été procédé à des aménagements nouveaux en vue d'augmenter la capacité d'hospitalisation des établissements. Comme conséquence, le nombre des lits a été porté de 284 à 324, à savoir :

Ris-Orangis (hommes), de 151 à 169 ; Champrosay (femmes), de 101 à 111 ; Centre hospitalier, 32 lits (sans changement).

Tous ces lits sont actuellement occupés.

Compte tenu des lits vacants en période normale, l'effectif des pensionnaires en traitement est en augmentation de 65 unités.

Par suite de la mobilisation d'une partie du personnel et notamment de trois économistes et des difficultés de gestion qui résultent de la situation actuelle, l'Administrateur-délégué siège en permanence à Ris-Orangis et assure la direction générale des établissements.

● **Assurance Mutuelle des Chemins de Fer Français.** — L'état de guerre n'a modifié en rien la vitalité de cette organisation.

La Société continue à payer les secours au décès variant de 1.000 à 5.000 francs à tous les sociétaires à jour de leurs cotisations, qu'ils soient mobilisés aux armées ou non. Toute la correspondance doit être adressée provisoirement à l'adresse du Président : 49, rue du Faubourg du Temple, à Paris.

Nous parlerons dans un prochain numéro des autres Sociétés constituant le Comité d'Entente.

Le Président du Comité d'Entente.

★  
**FACILITÉS DE CIRCULATION ACCORDÉES AUX AGENTS MOBILISÉS**

L'Ordre Général N° 28 en date du 25 septembre dernier prévoit que le régime de facilités de circulation des agents mobilisés sera le même que celui des agents restés en service, auxquels sont accordées des autorisations spéciales d'emprunt des trains express.

Pour l'exercice 1940, ils recevront un fascicule comportant suivant le cas, soit 8 autorisations S. N. C. F., soit 4 autorisations S. N. C. F. et 8 autorisations régionales. Il leur sera remis en même temps une vignette au millésime de 1940 pour valider leur carte d'identité.

**ACCUMULATEURS CADMIUM-NICKEL**

**S. A. F. T.**

LA PLUS LONGUE GARANTIE

**ROMAINVILLE**

(Seine)

**H. LAPAUZE & Cie**

39, AVENUE JEAN-JAURÈS - PARIS  
Tél. : Botzaris 08-18

**FERS - TOLES - ACIERS**

Aciers à réception de toutes qualités  
PROFILS SPÉCIAUX POUR CHEMINS DE FER  
POUTRELLES et PROFILS RENFORCÉS

**Offre exclusive aux cheminots**



**MANTEAU YEMEN**

Super-choix noir moiré breitschwantz

Payable en 15 mensualités de

**139 fr.**

la première à fin décembre prochain

**Cégéto** OPÉRA  
Rue Scribe Boulevard Haussmann

**BON de commande :**

Un manteau Yemen taille :

Pour Madame

Rue N° Ville

**21% de gagnants!**



**LOTÉRIE NATIONALE**

# cheminots

VENEZ NOUS VOIR, C'EST LE MOMENT

ET FAITES COMME TOUT LE MONDE  
DANS PARIS

SUPERBE  
CADEAU A TOUT ACHETEUR

POUR VENIR VISITER NOS MAGASINS PRENEZ  
**UN TAXI**

C'EST NOUS QUI LE RÉGLERONS ET CELA NE  
VOUS OBLIGE PAS A ACHETER

CHÈNE MASSIF  
1.995 FR.

CHÈNE MASSIF  
1.995 FR.



FACILITÉS DE PAIEMENT

BONS ET TITRES  
FRANÇAIS ACCEPTÉS

**REMISES**

A TOUS LES CHEMINOTS  
ET LEUR FAMILLE

10 % SUR MOBILIER 2.000 Fr.  
JUSQU'A

20 % DE 2.000 A 4.000 Fr.

30 % AU-DESSUS DE 4.000 Fr.

ÉTABLISSEMENTS FONDÉS EN 1904

# CROZATIER MEUBLES

47, BOULEVARD DIDEROT - PARIS-XII<sup>e</sup> - 47

(PRÈS DE LA GARE DE LYON)

**BON** A NOUS RETOURNER  
POUR RECEVOIR

GRATUITEMENT  
NOTRE

CATALOGUE 1939  
ET UNE AGRÉABLE SURPRISE

CROZATIER-MEUBLES  
47, BOULEVARD DIDEROT - PARIS-XII<sup>e</sup>

Magasins ouverts tous les jours, y compris le dimanche, toute la journée.

Le Gérant : RISBOURG

Imprimé en France

GEORGES LANG, Imp., Paris. Procédé R. O. C.